



Solidaires

Et INTERNATIONAlistes !

#144 – Décembre 2025 - Spécial Palestine

Edito

Palestine, face à la guerre génocidaire, un soutien syndical continu...



Le simulacre de « cessez-le-feu » proclamé le 9 octobre dernier, s'il a réduit l'intensité des bombardements auxquels sont soumis les Gazaoui.es depuis 2 ans, n'a pas pour autant mis fin à la guerre génocidaire au cours de laquelle près de 70 000 Palestiniens et Palestiniennes ont déjà perdu la vie. Plus de 350 personnes sont mortes depuis que le feu israélien a soi-disant "cessé" à Gaza. Des centaines de milliers d'autres ont été déplacées, toutes les infrastructures sanitaires, éducatives, de production ont été bombardées. Gaza est un champ de ruines. Il n'y a pas d'« accords de paix » négociés, seulement un plan concocté par Trump pour pouvoir afficher sa toute-puissance au Proche-Orient et son soutien inconditionnel à Israël : aucune

prise en considération des droits du peuple palestinien, dont les représentants, quels qu'ils soient, ne sont pas même consultés ; ils n'existent tout simplement pas pour Trump et Netanyahu !

Aucune exigence d'un retrait complet de l'armée d'occupation, pas de fin du blocus, pas d'ouverture des frontières aux services humanitaires, pas de restauration de l'UNRWA dans sa mission internationale de protection, pas de plan de reconstruction... Les droits des Palestinien·nes, tels que reconnus par les instances internationales, sont ouvertement bafoués : retour des 1,5 millions de déplacés gazaoui·es dans leurs villes d'origine, ouverture de corridors sécurisés pour permettre l'accès à la nourriture, à l'eau, aux soins, à l'éducation, reconstruction des infrastructures et des habitations, ... sont remis à plus tard ; résultat, deux mois après la mascarade du « plan de paix », c'est toujours la famine et la mort qui font le quotidien des Gazaoui.es.

La question de la Cisjordanie n'est pas davantage traitée, alors que les attaques de l'armée israélienne et des colons extrémistes y sont de plus en plus meurtrières.

La Cisjordanie fait face à son plus important déplacement de population depuis 1967, comme l'a dénoncé le rapport de l'ONG Human Rights Watch. Des camps de Réfugiés palestiniens sont entièrement vidés de leurs habitants et habitantes par les soldats de l'armée israélienne, malgré le droit international qui interdit tout déplacement de population en territoire occupé.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté en novembre pour un plan de paix qui prévoit le déploiement d'une force internationale dans l'enclave palestinienne. C'est le retour d'une forme de tutelle, loin, très loin du droit à l'autodétermination du peuple palestinien que nous revendiquons à ses côtés depuis plus de 70 ans.

En France, notre soutien continue. Syndicalistes, nous essayons de le développer sur nos lieux de travail. A l'initiative des organisations syndicales du secteur aérien, la CGT Aérien, SUD Aérien, FO Aérien, nous nous sommes rassemblés à l'aéroport Charles de Gaulle pour dire stop aux livraisons d'armes à Israël et refuser que les travailleurs et travailleuses soient rendues complice de ce génocide. A la SNCF, les cheminots et cheminotes dénoncent les liens entre Amundi, gestionnaire de leur épargne salariale et Elbit système, entreprise d'armement impliquée dans le génocide. Dans d'autres secteurs comme la Poste, des liens perdurent avec les camarades syndicalistes palestiniens et palestiniennes autour d'activités professionnelles. SUD Santé Sociaux continue à se mobiliser contre les attaques menées sur les centres de soins et le personnel de santé à Gaza.

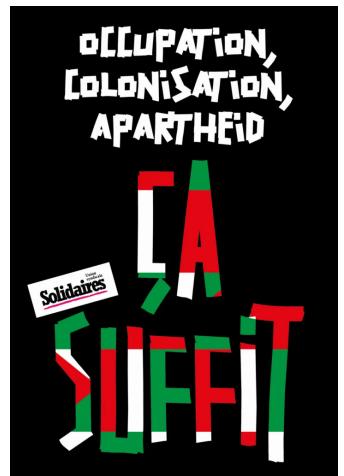
Par ailleurs, nos camarades du Palestinian Postal Service Workers Union étaient présents à la dernière rencontre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, mi-novembre en Italie.

Ce bulletin Palestine revient sur quelques-unes de ces initiatives qui montrent que sur nos lieux de travail et sur nos territoires la question palestinienne est évidemment une affaire syndicale.

Solidaires revendique

L'union syndicale Solidaires revendique le respect du Droit international, et la fin de l'impunité d'Israël. Nous exigeons :

- le droit à l'autodétermination du peuple palestinien,
- le droit au retour de toutes et tous les réfugié·es comme le stipule la résolution 194 de l'ONU,
- la fin de la colonisation et la fin de l'occupation,
- de reconnaître l'illégalité de la construction du Mur de séparation suivant l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice,
- la fin des politiques d'apartheid menées par le gouvernement israélien,
- l'application de sanctions pénales contre les responsables israéliens du génocide commis contre les Palestiniens·es,
- la rupture des accords de coopération entre la France et Israël, l'arrêt des livraisons d'armes, le boycott commercial, académique et culturel vis-à-vis d'Israël.



Nous menons notre action syndicale sur nos lieux de travail et dans des cadres larges et unitaires aux côtés d'organisations de la société civile et d'autres organisations syndicales.

SUD éducation, SUD Recherche, et Solidaires Etudiant·es à l'université

L'université est un lieu où l'on s'attend à des débats et des prises de position sur la Palestine. En effet, des étudiant·es ont fini par prendre en charge la lutte contre les partenariats entre les universités françaises et les complices du génocide en Palestine. Ces complices sont principalement les universités israéliennes et les entreprises françaises d'armement, Dassault, Safran et Thalès. Les étudiant·es, organisé·es en comités par université, sont souvent aidés des syndicats de profs et de personnels, pour accéder aux instances et en comprendre les méandres. Le 1^{er} décembre, des syndicats, dont SUD éducation et Solidaires Etudiant·es, ont lancé un recours préalable contre huit universités françaises au regard de leurs relations avec les institutions académiques israéliennes.

Par ailleurs, depuis plusieurs mois des enseignant·es et chercheur·euses, mais pas uniquement, syndiqué·es ou non, avec des étudiant·es, ont pris en charge le nouveau dossier urgent : celui de l'aide à l'accueil d'étudiant·es de Gaza qui cherchent à venir faire leurs études en France. Organisés depuis le printemps 2025 autour de « Universitaires avec Gaza », ils et elles les aident à trouver la formation adéquate, à constituer le dossier, et... à trouver les fonds, c'est à dire de l'ordre de 10 000 euros par étudiant·e, sachant qu'elles gèrent des dizaines de dossiers ! Universitaires avec Gaza est aussi devenu un acteur de la vie politique française, en interpellant les pouvoirs publics par des tribunes ou des rassemblements, afin de dénoncer les coupes budgétaires, et les critères

de plus en plus difficiles qui entravent l'accueil des étudiant.es. Enfin, pour boucler la boucle, « Universitaires avec Gaza » soutient bien sûr les initiatives visant à dénoncer les complicités, et par conséquent à rompre les partenariats avec les universités israéliennes.

SUD PTT : En Cisjordanie, soutenir au quotidien le service public postal, son personnel et leurs familles !



Le PPSWU a été créé en 2010. C'est un syndicat indépendant qui représente les travailleurs du secteur postal et est membre de la Fédération générale des syndicats indépendants, ainsi que de l'Union mondiale UNI. Le syndicat couvre les employés des postes dans tous les territoires palestiniens (la Cisjordanie et la bande de Gaza), puisqu'il représente le Secteur postal national : 400 agents en Cisjordanie, employés de l'opérateur public gouvernemental, et 100 à Gaza, non affiliés au syndicat, à cause de la situation difficile sur place. A noter que selon un article du journal économique « Al-Iqtisadi », le secteur privé compte 2000 travailleurs dans les entreprises de livraison, de logistique et de livraison de repas. Pour autant, la population reste très attachée au service public !

Les services postaux dans la bande de Gaza sont complètement à l'arrêt. En Cisjordanie, les services postaux ont été fortement perturbés par la multiplication des points de contrôle (les check-points) et les attaques perpétrées par les colons sionistes. La plupart des opérations de transport et de distribution sont à l'arrêt, sauf dans les grandes villes. Suite à la suspension du versement des salaires dans le secteur public, le nombre de jours ouvrables dans les bureaux de poste de Cisjordanie a également été réduit.

Mais le syndicat participe aussi à d'autres combats et initiatives tels que son aide à d'autres syndicats, comme celui des travailleurs de la maternelle, et à d'autres associations, comme le Groupe des défenseurs des droits de l'homme, et a également mené à bien, il y a quelques jours, un projet de soutien d'urgence aux écoles avec des syndicats internationaux. Le PPSWU participe aussi activement au mouvement BDS qui, rappelons-le, est né en 2005 dans les territoires occupés.

Un webinaire sera organisé dans quelques semaines avec le syndicat. Et en attendant, une cagnotte en ligne va être proposée.

Rendez-vous pour très bientôt !

SUD Culture – La culture est politique

Dans une vague de différentes contestations venant du milieu de la culture en réaction à l'événement du concert de l'orchestre philharmonique d'Israël à la Philharmonie de Paris¹, SUD Culture a aussi exprimé son indignation face à l'instrumentalisation de l'art pour nettoyer l'image de l'État sioniste qui continue le génocide du peuple palestinien².

Nous, les travailleurs et les travailleuses dans le secteur de l'art, sommes directement impliqués dans la machine de propagande israélienne quand nos espaces sont utilisés pour normaliser l'effacement du peuple palestinien. Comme la plupart des organisations et/ou individus qui ont demandé l'annulation du concert, nous n'avons pas visé des artistes pour leur nationalité, mais pour leur représentation explicite de l'État d'Israël, dont l'orchestre est ambassadeur.

¹ <https://blogs.mediapart.fr/artistes-et-publics-contre-genocide/blog/151025/lettre-ouverte-direction-de-la-philharmonie-de-parishttps://blogs.mediapart.fr/artistes-et-publics-contre-genocide/blog/151025/lettre-ouverte-direction-de-la-philharmonie-de-paris>

² <https://sud-culture.org/2025/11/05/pour-lannulation-du-concert-de-lorchestre-philharmonique-disrael/>

En tant que syndicalistes, nos actions s'inscrivent dans un contexte de soutien à toutes et tous les travailleurs de la culture en Palestine qui ont été assassiné·es et également pour rappeler tout le patrimoine culturel détruit par l'armée israélienne dans le plus grand silence de la communauté internationale.

SUD Santé sociaux solidaire des soignant·es et de la population palestinienne

Le 19 juin 2025, SUD Santé sociaux et PHM France, ont participé à un rassemblement international des organisations de la santé face au Parlement Européen à Bruxelles, pour exiger la fin du partenariat U.E/Israël. Des membres du réseau européen « *la santé n'est pas à vendre* », venus des Pays-Bas, d'Italie, d'Espagne et de France se sont joints à la mobilisation des organisations belges de la FGTB et de la CNE et de nombreuses associations contre le génocide à Gaza, en solidarité avec tous les soignants de Palestine.

Le congrès SUD Santé Sociaux, en octobre 2025, a appelé à mener et soutenir toutes les actions pour la défense du peuple palestinien. Il mène également des campagnes de boycott contre TEVA, laboratoire pharmaceutique israélien qui alimente nos hôpitaux en médicaments génériques, et contre ALLIANZ, qui gère nos Comptes Epargne Retraite et qui participe au financement de l'occupation des Territoires palestiniens par l'Etat d'Israël ; cela, en dépit du Droit International. Pour Allianz, nous avons demandé à nos représentants de la Commission CGOS, de se saisir de ce sujet et d'alerter la Commission Nationale paritaire du CGOS (Comité des œuvres sociales de la FPH) et de rendre des comptes.

Lors de la journée mondiale du 29 novembre 2025 en soutien au peuple palestinien, Sud-Santé Sociaux et PHM (People's Health Movement), dont nous sommes adhérents, ont contribué à renforcer le collectif unitaire de la santé pour GAZA, ce qui est une première pour cette grande mobilisation nationale à Paris, où plus de 80 organisations ont répondu présentes à l'appel unitaire du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Israël et Palestine.



Dans la manifestation du 29 novembre, dans le cortège du Carré unitaire du collectif santé s'étaient réunis : La Fédération Sud-Santé Sociaux, People's Health Movement-[PHM France], Blouses Blanches pour Gaza-BBG, Assemblée pour des Soins Anti-Racistes et Populaires-ASAP, Médecins Sans Frontière-MSF, Médecins du Monde-MDM, Caravanes solidaires, OXFAM, Amnesty International, Association Médicale Avicenne de France (AMAF), Comité Palestine Santé Université Paris Cité, CGT Tenon, Révolution Permanente Santé Social (RP Santé Social), Syndicat

National des Médecins Hospitaliers Force Ouvrière (SNMH FO), Dignité National.

Nous sommes intervenus dans le cadre de notre cortège, pour rappeler nos revendications en soutien à nos collègues soignants : Contre la militarisation, Contre la Guerre, Pour des moyens conséquents pour la santé, Accès aux Humanitaires pour se rendre à Gaza et en Cisjordanie, Un Cessez-le-feu permanent, la libération du Dr Hussam Abu Safiya, Directeur de l'hôpital Kamal Adouan et de tous nos collègues soignants.

SUD Santé Sociaux inscrit d'ores et déjà son action dans la construction d'une mobilisation européenne le 7 avril 2026, journée mondiale de la santé. Elle invite les organisations membres du Carré Santé de la manifestation du 29 novembre à co-construire cette nouvelle mobilisation internationale en articulation avec Peoples Health Movement Europe, le réseau européen « *notre santé n'est pas à vendre* » et les organisations de la santé du Réseau syndical International de Solidarité et de Lutte, qui ont d'ores et déjà débattu de cette perspective lors de la 6ème rencontre de Chianciaro Terme en Italie, en novembre dernier.

Mobilisé·es avec l'Union départementale 74

Le Festival International du Film d'Animation d'Annecy existe depuis 1965 et se déroule tous les ans au mois de juin, c'est un moment fort de la vie culturelle annécienne.

Suite à l'arraisonnement de la flottille de la liberté pour Gaza par Israël en juin 2025, une manifestation de soutien à la Palestine s'est déroulée à Annecy. Nous étions en plein cœur du festival du film d'animation et de nombreux artistes et festivaliers se sont alors joints à la manifestation.

Parallèlement au festival se tient le business du MIFA (Marché International du Film d'Animation) avec cette année au moins 11 entreprises israéliennes représentées.

Face à ce constat, un groupe de militant·es a élaboré, sous l'égide de l'AFPS, une tribune publiée dans Médiapart le 22 octobre dernier³, qui demande à ce que la compétition et le MIFA ne soient plus ouverts en 2026 à des institutions cinématographiques et entreprises israéliennes.

Évidemment, la parution de cette tribune a provoqué les réactions d'une partie de la communauté juive et du CRIF régional qui ont fait pression auprès de la municipalité. Le maire, contrairement à plusieurs de ses adjoints, refuse de nous suivre.

Le 27 novembre, lors de la tenue du CA du CITIA, l'établissement public qui gère le festival international du cinéma d'animation d'Annecy, un rassemblement militant s'est déroulé pour exiger que l'État génocidaire israélien soit exclu de l'édition 2026 (comme c'était encore le cas en 2025 pour la Russie après son agression contre l'Ukraine). Comme c'était prévisible, les responsables du CITIA se réfugient derrière la complaisance gouvernementale vis-à-vis d'Israël. Un campus international MIFA (marché international du film d'animation) serait mis en place en 2026 avec la participation d'Israël.

La mobilisation continue...

Nos partenaires : BDS : la fin de 15 ans de répression et de harcèlement judiciaire ?

L'arrêt récent de la chambre criminelle de la Cour de Cassation du 4 novembre (n° 24-82.420) rejetant le pourvoi d'associations soutenant la politique d'Israël est une bien belle victoire⁴.

Parce que le harcèlement judiciaire a débuté en 2010, avec une plainte contre une action de BDS appelant au boycott des produits israéliens dans un supermarché de la région mulhousienne. Arborant des tee-shirts « *Palestine vivra, boycott Israël* », les militant·es distribuaient des tracts et scandaient des slogans dénonçant la politique menée par Israël.

Relaxés en première instance, malgré une plainte de la LICRA, d'Avocats sans frontières, de l'association France-Israël et du « Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme », les militant·es seront condamné·es en appel à 1 000 euros d'amende avec sursis, puis débouté·es en 2015 par la Cour de cassation.

Mais en 2020, la Cour européenne des droits de l'homme juge que la France a violé leur liberté d'expression, ce qui va amener à une révision du procès⁵. Puis l'affaire est renvoyée devant la Cour d'appel de Paris qui prononce la relaxe des militant·es en 2024. Le 4 novembre 2025, la Cour de Cassation a donc rejeté le pourvoi des associations pro-Israël.

Rappelons que dès le 12 octobre 2023, Darmanin, ministre de l'Intérieur, avait intimé aux préfets d'interdire toutes les manifestations en soutien à la Palestine, « *l'organisation de ces manifestations interdites (devant) donner lieu à des interpellations* ». Déclenchant le cycle répression, plaintes et poursuites judiciaires, gardes à vues à répétition, charges policières à l'occasion de manifestations et autres rassemblements pacifiques.

Une raison de plus de rester vigilant par les temps qui courent et de participer aux actions de BDS !



³ <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/221025/pas-de-festival-du-cinema-d-animation-annecy-pour-un-etat-genocidaire>

⁴ L'arrêt de la Cour de Cassation : <https://www.courdecassation.fr/decision/69099ba943d68eab407423f3>

⁵ L'arrêt de la CEDH : [https://hudoc.echr.coe.int/fre#%22itemid%22:\[%22001-202756%22\]}](https://hudoc.echr.coe.int/fre#%22itemid%22:[%22001-202756%22]})